



LES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Pour qui vote-t-on en décembre prochain ?

Les conseillers régionaux sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES



Le 5 Avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image. Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour les foyers qui reçoivent la télévision par une antenne râteau et qui ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD doivent tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

CAUX ESTUAIRE

Afin de compléter les missions du nouveau service d'Urbanisme, la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc met en place des permanences (sur rendez-vous) d'un architecte conseiller du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement).

La mission principale du CAUE est d'informer et conseiller les particuliers qui désirent construire ou rénover.

Madame VALTIER, architecte conseillère du CAUE sera présente au siège de Caux Estuaire pour des conseils gratuits en architecture aux administrés.

Une permanence aura lieu le Mardi 15 décembre de 14H à 17H.

Les rendez-vous sont à prendre directement auprès du CAUE au 02.35.72.94.50



COMITÉ DE RÉDACTION

Patrick LETETU, Mathieu HOUDARD, Jessica SIMOND
Valérie HUON-DEMARE, Sandrine DAVID
Cindy MARIE, Jean-Luc CORBOLIN
www.saintgillesdelaneuville.fr

CRÉATION ET IMPRESSION

Visuel Concept - 02 35 47 27 48 - Montivilliers - agence@visuel-concept.fr
Impression sur papier 135g/m2, FSC. Crédits photos : Mairie, Fotolia

LE CANETON SAINT GILLES DE LA NEUVILLE



QU'EST-CE QUE LE PLU ?



En France, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'aménagement du territoire communal. Il définit les orientations et stratégies d'aménagement de la commune pour les années à venir.

Le PLU remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Comment se présente le PLU ?

Le PLU se compose de plusieurs documents, à savoir :

- un rapport de présentation : état des lieux de la Commune à un moment donné,
- un règlement : détermine des règles de construction en fonction de chaque zone,
- un document cartographique : carte des zones qui sont identifiées sur le territoire communal,
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui est la traduction des choix politiques d'aménagement et de développement retenus par la Commune pour les années à venir.

Le PLU comprend les documents suivants :

Les documents graphiques délimitent les zones :

- U** : zones urbaines
- AU** : zones à urbaniser
- A** : zones agricoles
- N** : zones naturelles et forestières,

L'objectif est de :

Rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable.

Tenir compte des nouvelles préoccupations :

- renouvellement urbain,
- habitat et mixité sociale,
- diversité des fonctions urbaines,
- transports et déplacements.



N°37

DÉCEMBRE 2015

MANIFESTATIONS



Samedi 19 décembre 2015 :

Cette année, la municipalité offre aux habitants un concert dans notre église. Pour cette manifestation seront présents :

La manécanterie Sainte Thérèse, L'ensemble Mélo des Lyres et La chorale Méli – Mélodie.

Soit 100 chanteurs dans notre église.

Au programme: chants de Noël, gospel, musique de films, chants sacrés.

L'ouverture des portes se fera à 16H30 et le concert débutera à 17H. L'entrée est gratuite.

Dimanche 20 décembre 2015 :

La municipalité offre aux enfants de Saint-Gilles de la Neuville un spectacle de Noël. L'association Pimpanicaille viendra interpréter des contes et des chansons de Noël pour les plus petits (3 à 8 ans) et pour les plus grands (8 à 13 ans) ce sera un après-midi jeux de société. Le spectacle débute à 15H à la salle polyvalente. A la suite, le père Noël viendra nous rendre visite et un goûter sera proposé aux enfants. Les inscriptions sont closes sauf pour les enfants résidents non scolarisés. Merci de vous faire connaître en mairie avant le 10 décembre.

Mercredi 30 décembre 2015 :

Rendez-vous à la salle polyvalente à 18H30 pour les traditionnels vœux du maire.

Pour cette occasion, nous recherchons de jeunes bénévoles (à partir de 16 ans) pour nous aider à assurer le service. Merci de vous présenter à la mairie, si vous êtes intéressés.



09 janvier 2016 :

Galette des rois pour les enfants de l'école de foot

06 mars 2016 :

Vide grenier couvert à Etainhus

Weekend pâques :

les U15 partent faire un tournoi aux Pays Bas

LE CLUB DES AINES

24 janvier 2016 :

Galette des rois à la salle polyvalente à 12 h 30 ouvert aux adhérents



13 mars 2016 :

Concours de dominos à la salle polyvalente à partir de 13h30, ouvert à tous



LA GARDERIE LES BAMBINS

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 19 décembre à 9h à Saint Gilles de la Neuville (salle polyvalente).



L'association 'Souris Saint Gilles' aide aux soucis informatiques. Sans prétention, conviviale, familiale, nous aidons, formons et dépannons dans la limite de nos possibilités.

L'assemblée générale de 'Souris Saint Gilles' a eu lieu le 7 novembre 2015. Le Bureau est reconduit pour 2016.

Le club sera fermé les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016. Qu'on se le dise !

De la part de toutes les petites souris, nous vous souhaitons une heureuse année 2016.

irish coffee

LES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS

Le vendredi 22 Janvier 2016 :

A la salle polyvalente, un concert de musique au profit des écoles de Saint Gilles et de Graimbouville. Horaire à confirmer par un affichage. Venez nombreux - petits et grands - pour assister à ce moment convivial en compagnie du groupe IRISH COFFEE qui nous fera découvrir l'univers de la musique irlandaise.



La Kermesse des Ecoles de Graimbouville et de Saint Gilles revient le samedi 21 Mai 2016

Nous lançons d'ores et déjà un appel aux bénévoles et aux bonnes idées. Merci de vous manifester en écrivant à :

pe.graimbouville.stgilles@gmail.com

Nous comptons sur vous et vos enfants aussi !



LA MAISON POUR TOUS

Nous rappelons que durant les vacances de Noël il n'y a pas de sorties organisées.

Celles-ci reprendront pendant les vacances d'hiver.

INFORMATIONS MAIRIE



Nous rappelons que le bois communal n'est pas ouvert au public. Par conséquent, il y est formellement interdit de chasser.

La mairie sera fermée les jeudis 24 et 31 décembre 2015. Les permanences des lundis 21 et 28 décembre 2015 sont assurées.



La distribution des colis se fera du 7 au 13 décembre par nos bénévoles selon leur emploi du temps.

Pour l'année 2016, pour les personnes de plus de 65 ans non inscrites sur la liste électorale souhaitant bénéficier du colis et du repas. Merci de vous faire connaître au plus tôt auprès de la secrétaire de mairie avec vos justificatifs : domicile et carte d'identité

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

